

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
MAIRIE DE SAINT-DENIS

PROCES VERBAL de la Commission municipale chargée de désigner le Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur SAIES Germain, démissionnaire.

Vu le décret n° 48-108 du 21 Février 1948,

La Commission municipale composée de:

MM. VALLON ROUAN Maxime, Premier Adjoint ff. de Maire, Président;

VELUPONILLE Antoine, 4ème Adjoint, délégué de la liste RPF.

Mme ABELIN Raoul, Conseiller Municipal, délégué de la liste Communiste;

s'est réunie le Mercredi 3 Février 1954 à 15 heures à l'effet de désigner le Conseiller Municipal en remplacement de M. SAIES Germain, démissionnaire.

M. FABRE Arsène, Conseiller Municipal, figurant sur la liste Communiste après le dernier élu, est proclamé Conseiller Municipal de la Commune de St-Denis, en remplacement de M. SAIES Germain.

Ce Conseiller a été classé en tenant compte des suffrages et signes préférentiels.

Fait à Saint-Denis, le trois Février mil neuf cent cinquante quatre./.

Les Délégués,

Le Président,



*(Handwritten signatures of the delegates and the president)*